

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2014-09-18_43

Objet : Délibération modificative

**Date
convocation :**
09-09-2014

**Date
d'affichage :**
09-09-2014

**Nombre de
conseillers :**
*En exercice : 46
Présents : 35
Votants : 39
(35+4 pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le : 19-09-2014

Et publication ou
notification

Du : 19-09-2014

L' an deux mille quatorze,
Le dix huit septembre à dix-neuf heures,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal à Lorrez le Bocage sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques HYEST, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAULT Anne, BESLE Jean-Pierre,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château - Landon	PINGUET Pascale, CARROUE Daniel,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, GRIERE Christiane, HURTAULT Claude,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques, BLOUZAT Nicole,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune d'Obsonville	GUINET Bernard, THORREAU Ghislaine,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes-sur-Loing	BABUT Pierre, VILLEFLOSE Annie, BOURCIER Francis,
Commune de Vaux sur Lunain	FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe,

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune d' Egreville	POMMIER Pascal pouvoir à SABOURIN Mylène
Commune de Gironville	HOUY Gérard pouvoir à COMBE Vincent
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise pouvoir à Annie VILLEFLOSE
Commune de Villebéon	PLE Francis pouvoir à PONSOT Christophe

Secrétaire de séance : Francis BOURCIER

Des événements ponctuels peuvent rendre nécessaires d'ajuster en plus ou en moins des prévisions de dépenses et de recettes. Ces ajustements peuvent s'opérer à tout moment par le biais de décisions.

Accusé de réception

077-200023919-20140918-20140918_43-DE

Reçu le : 22/09/2014

modificatives. Faisant partie intégrante du budget, elles doivent être présentées en respectant la maquette réglementaire applicable au budget.

Le Conseil Communautaire,

ENTENDU l'exposé du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Budget primitif de la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing adopté le 10 mars 2014 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédits,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Article 1^{er} **AUTORISE** le Président à procéder aux mouvements de crédits constituant la Décision Modificative n°1 et détaillés dans le tableau ci-dessous.

Compte	BP 2014	DM	Prévu après DM
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
022 – Dépenses imprévues	250.000 €	- 178.100 €	71.900 €
64112 - NBI, supplément familial de traitement et indemnité de résidence	5.000 €	+ 500 €	5.500 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	23.900 €	+1.000 €	24.900 €
6488 - Autres charges	0 €	+ 1.000 €	1.000 €
6531 - Indemnités	22.000 €	+7.500 €	29.500 €
6554 - Contributions aux organismes de regroupement	2.453.000 €	+168.100 €	2.621.100 €
Total	2.753.900 €	0 €	2.753.900 €

Article 2 **DIT** que ces mouvements s'équilibrent, en dépense et en recette, à 178 100 euros en section de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,
Le 19 Septembre 2014.


Le Président,
Jean-Jacques HYEST



Accusé de réception

077-200023919-20140918-20140918_43-DE

Reçu le : 22/09/2014

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2014-09-18_51

Objet : Convention avec les Centres des musiques rurales pour l'organisation d'un atelier d'éveil musical dans le cadre du RAM

**Date
convocation :**
09-09-2014

**Date
d'affichage :**
09-09-2014

**Nombre de
conseillers :**
*En exercice : 46
Présents : 35
Votants : 39
(35+4 pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le : 19-09-2014

Et publication ou
notification

Du : 19-09-2014

L' an deux mille quatorze,

Le dix huit septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal à Lorrez le Bocage sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques HYEST, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne, BESLE Jean-Pierre,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château - Landon	PINGUET Pascale, CARROUE Daniel,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, GRIERE Christiane, HURTAULT Claude,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques, BLOUZAT Nicole,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune d'Obsonville	GUINET Bernard, THORREAU Ghislaine,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes-sur-Loing	BABUT Pierre, VILLEFLOSE Annie, BOURCIER Francis,
Commune de Vaux sur Lunain	FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe,

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune d' Egreville	POMMIER Pascal pouvoir à SABOURIN Mylène
Commune de Gironville	HOUY Gérard pouvoir à COMBE Vincent
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise pouvoir à Annie VILLEFLOSE
Commune de Villebéon	PLE Francis pouvoir à PONSOT Christophe

Secrétaire de séance : Francis BOURCIER

Le Conseil Communautaire,

VU

le projet de convention ponctuelle de partenariat musical proposé avec la fédération des Centres de musique rurale pour la mise en œuvre d'un atelier d'éveil musical dans le cadre du Relais d'Assistantes Maternelles ;

Accusé de réception
077-200023919-20140918-20140918_51-DE

Reçu le : 22/09/2014

CONSIDERANT que cette première convention porte sur l'organisation de quatre ateliers mensuels, de septembre à décembre 2014 ;

ENTENDU que cette convention pourra être renouvelée à partir de janvier 2015 si les premiers ateliers proposés répondent aux objectifs de développement psychomoteur et sensoriel des enfants et de professionnalisation des assistantes maternelles ;

ENTENDU l'exposé du Président et de la Vice-présidente ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Article 1^{er} **VALIDE** la convention ponctuelle de partenariat musical avec la fédération des Centres de musique rurale, pour la mise en œuvre d'un atelier mensuel d'éveil musical au sein du relais d'assistantes maternelles itinérant ;

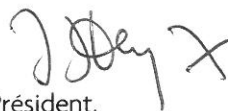
Article 2 **AUTORISE** le Président à signer ladite convention et à procéder à l'ensemble des démarches nécessaires à sa mise en œuvre, y compris son renouvellement à partir de janvier 2015 si les premiers ateliers ont répondu aux objectifs du service.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 19 Septembre 2014.



Le Président,

Jean-Jacques HYEST



Accusé de réception

077-200023919-20140918-20140918_51-DE

Reçu le : 22/09/2014

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2014-09-18_52

Objet : Convention avec le syndicat intercommunal de ramassage scolaire d'Aufferville

**Date
convocation :**
09-09-2014

**Date
d'affichage :**
09-09-2014

**Nombre de
conseillers :**
*En exercice : 46
Présents : 35
Votants : 39
(35+4 pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le : 19-09-2014

Et publication ou
notification

Du : 19-09-2014

L' an deux mille quatorze,
Le dix huit septembre à dix-neuf heures,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal à Lorrez le Bocage sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques HYEST, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne, BESLE Jean-Pierre,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie, JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château - Landon	PINGUET Pascale, CARROUE Daniel,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, GRIERE Christiane, HURTAULT Claude,
Commune de La Madeleine sur Loing	HYEST Jean-Jacques, BLOUZAT Nicole,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick,
Commune d'Obsonville	GUINET Bernard, THORREAU Ghislaine,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes-sur-Loing	BABUT Pierre, VILLEFLOSE Annie, BOURCIER Francis,
Commune de Vaux sur Lunain	FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe,

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune d' Egreville	POMMIER Pascal pouvoir à SABOURIN Mylène
Commune de Gironville	HOUY Gérard pouvoir à COMBE Vincent
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise pouvoir à Annie VILLEFLOSE
Commune de Villebéon	PLE Francis pouvoir à PONSOT Christophe

Secrétaire de séance : Francis BOURCIER

Le programme d'animation de l'accueil de loisirs sans hébergement organisé par la communauté à Aufferville pendant les vacances scolaires comprend des sorties et activités à l'extérieur de la commune. Le recours à un transporteur est nécessaire pour ce type d'activités.

Accusé de réception

077-200023919-20140918-20140918_52-DE

Reçu le : 22/09/2014

Le syndicat intercommunal de ramassage scolaire et d'accueil périscolaire d'Aufferville, Bougigny, Châtenoy, Chevrainvilliers, la Madeleine-sur-Loing, Maisoncelles-en-Gâtinais (SIRSAP) dispose d'un véhicule de transport collectif, d'une capacité de 59 places assises. Ce véhicule, utilisé pendant la période scolaire pour le transport des enfants entre les écoles des communes membres du syndicat, n'est pas mobilisé pendant les vacances scolaires. Il est donc susceptible d'être utilisé pendant ces périodes pour assurer les déplacements prévus dans le programme d'activités de l'accueil de loisirs sans hébergement, dans la mesure où une mise en concurrence a démontré que le coût de la prestation du syndicat est inférieur à celui d'autres prestataires privés.

Il est proposé de conclure une convention avec le syndicat pour autoriser la mise à disposition du véhicule de transport collectif du syndicat et d'un conducteur : il s'agit bien d'une prestation de service assurée par le syndicat, qui doit faire l'objet d'une mise en concurrence avec les offres d'autres prestataires.

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT le projet éducatif communautaire des accueils de loisirs et le projet pédagogique de l'accueil de loisirs sans hébergement organisé à Aufferville depuis février 2014 ;

VU l'intérêt de recourir à une prestation du service du Intercommunal de Ramassage Scolaire et d'Accueil Périscolaire pour les déplacements du groupe d'enfants et d'animateurs prévus dans le programme d'animation de l'accueil de loisirs sans hébergement d'Aufferville ;

VU le projet de convention de prestation de services, concernant la mise à disposition d'un véhicule collectif et d'un conducteur du syndicat au profit de la communauté ;

ENTENDU l'exposé du Président et de la Vice-présidente ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Article 1^{er} **VALIDE** le projet de convention de prestation de services, concernant la mise à disposition d'un véhicule collectif et d'un conducteur du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire et d'Accueil Périscolaire d'Aufferville, Bougigny, Châtenoy, Chevrainvilliers, la Madeleine-sur-Loing, Maisoncelles-en-Gâtinais au profit de la Communauté ;

Article 2 **AUTORISE** le Président à réaliser toute démarche nécessaire à la signature de cette convention et à sa mise en œuvre.

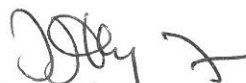
Article 3 Les dépenses correspondantes sont imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté de Communes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 19 Septembre 2014.



Le Président,

Jean-Jacques HYEST



Accusé de réception

077-200023919-20140918-20140918_52-DE

Reçu le : 22/09/2014